

Réponse du Conseil communal :

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

1. Est-il tolérable que ce chemin soit aussi mal mené alors qu'il appartient aussi à la communauté et quelle est la participation financière de la commune ?

La réfection du chemin reliant Envelier à la Grande-Schönenberg a été décidée en réunion du syndicat, le 06 octobre 2017, à l'unanimité des propriétaires concernés. Lors de cette réunion, de nouveaux statuts ont été approuvés également à l'unanimité des membres présents. Ces statuts ont ensuite reçu l'approbation du Gouvernement en date du 06 mars 2018. Le crédit d'investissement pour la réfection de ce chemin s'élève à CHF 1'600'000.- dont CHF 120'000.- à charge de la commune de Val Terbi, ce qui représente 7,5% de la somme totale. Alors que les travaux étaient pratiquement terminés, un conflit a éclaté, mettant en cause le Syndicat et deux propriétaires. Actuellement, le dossier est en suspens au niveau du Tribunal cantonal.

2. Quels sont les moyens d'agir des autorités communales pour que cette route soit accessible sans risque pour tout un chacun ?

Au niveau de la commune et plus particulièrement du Conseil communal, grâce au concours des Services de l'Etat et plus particulièrement de la police cantonale, ce litige est suivi en permanence où tout est protocolé. À tout moment, des mesures urgentes peuvent être déclenchées pour assurer la sécurité élémentaire avec le concours de la police cantonale. Dans l'attente de la décision du Tribunal, une réflexion a d'ores et déjà été lancée afin de renforcer la signalisation routière de ce chemin.

Je vous remercie de votre attention

Michel Brahier